Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU JURA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU JURA

N°2
Juin 2015

ACTU de l'observatoire départemental de la consommation des espaces

CO-EDITO

L'observatoire départemental de la consommation des espaces est entrée en régime de croisière et a conforté sur l'année 2014 son utilité d'outil partagé entre différents acteurs de la thématique foncière.

La loi d'AVENIR AGRICOLE du 13 octobre 2014 a renforcé son rôle, en insistant sur la mise en place d'un observatoire de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF), décliné au niveau national et régional.
Cet observatoire élaborera des outils pertinents pour mesurer les changements de destination des espaces NAF à vocation ou usage agricole. Il évaluera en coopération avec les observatoires régionaux la consommation des espaces. Il sera un appui méthodologique aux collectivités territoriales et aux commissions départementales de la préservation des espaces NAF (ancienne CDCEA).

L'observatoire de la consommation des espaces du Jura prend alors toute sa place dans ce contexte. En 2014, les échanges et les études menées dans le cadre des comités techniques ont été fructueux. Les partenaires sont attentifs et participatifs aux séances, il s'agit bien d'un outil partagé, un centre de ressources où chacun peut présenter ses travaux liés à la thématique et échanger librement.
Lors du colloque régional foncier organisé fin 2014, l'organisation et le fonctionnement de cet observatoire ont été mis en avant, et ont su retenir toute l'attention de l'auditoire.

L'observatoire de la consommation des espaces du Jura est pris comme exemple sur les autres territoires Franc-comtois et dans le cadre des travaux de mise en place de l'observatoire régional, et ces échanges infra-régionaux sont utiles pour progresser à notre niveau.

Jacky Roche
directeur départemental des territoires du Jura

Partenaire de l'Observatoire de la consommation des espaces du Jura depuis sa création, le Pays Lédonien suit avec intérêt les travaux qui ont pu être conduits.

Les travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial, approuvé en 2012, ont permis de sensibiliser les élus et acteurs locaux et de faire émerger une vision partagée de l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, 3 ans après l'approbation du SCoT, la question de la rationalisation du foncier est largement appropriée et prise en compte tant en matière d'habitat que de foncier industriel ou commercial.

Les évolutions législatives nous amènent aujourd'hui à devoir mesurer et qualifier précisément la consommation d'espace dans les SCoT. La mutualisation des outils organisée par le biais de l'Observatoire est précieuse, car elle permet aux acteurs de l'aménagement de gagner du temps en confrontant leurs visions, leurs pratiques mais également leurs contraintes.

Ainsi, je souhaite que le Pays Lédonien poursuive son implication dans les travaux de l'observatoire à la fois pour faire bénéficier les partenaires de son expérience mais aussi pour accroître ses propres connaissances.

Patrick Elvézi
Président PETR Pays Lédonien-SCoT

Suite à la validation par le dernier comité de pilotage de l'observatoire en novembre 2013, de la feuille de route 2014, le comité technique s'est mis au travail pour répondre à la commande.
3 COTECH ont été organisés sur l'année, nous allons à travers ce nouveau numéro, vous présenter leurs travaux, leurs réflexions et les pistes d'études à venir.

Les études menées et présentées en 2014

La DDT a testé une des méthodes proposée par le CEREMA, dans le but de définir une « **typologie des communes du Jura** » selon les indicateurs suivants :

- L'évolution des surfaces consommées par rapport à l'évolution de la population
- L'évolution des surfaces consommées par rapport à l'évolution des ménages

Et de définir **l'indicateur d'évolution de l'étalement urbain résidentiel.**
Cette étude permet d'établir un premier constat par commune sur cet indicateur avec l'objectif de porter une réflexion sur l'évolution des pratiques (gestion plus équilibrée du foncier et évolution des ménages/besoin en logement).
Ce premier travail a nécessité après les échanges de peaufiner la méthode.

- L'évolution de la tache urbaine par rapport à l'évolution des ménages

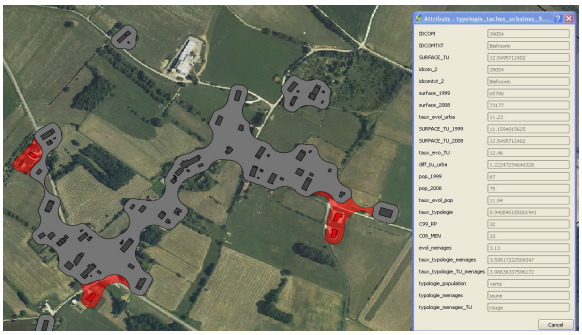

Ex : évolution de la tache urbaine, ces travaux permettent de mettre en évidence la surface occupée par la tache urbaine, l'évolution de la tache urbaine et d'identifier dans ce cas les éventuelles dents creuses qui apparaitraient.
Ce n'est pas une identification du PAU (périmètre actuellement urbanisé),

---

Le conseil départemental a présenté une étude sur **la vacance résidentielle dans le Jura.**

La vacance résidentielle est une spécificité de la problématique logement, qui résulte principalement de la relation entre dynamiques de population et dynamiques de développement résidentiel. L'attractivité résidentielle d'un territoire peut donc être observée en fonction de l'évolution de la population d'une part, et de l'évolution de la vacance résidentielle d'autre part.

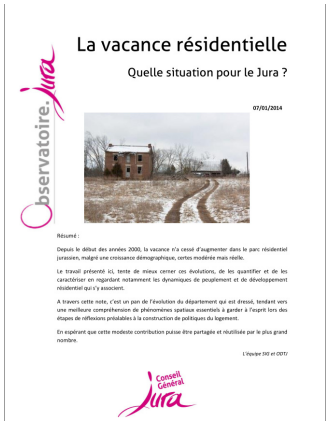
La vacance résidentielle
Quelle situation pour le Jura ?
07/01/2014
Observatoire Jura
Résumé :
Depuis le début des années 2000, la vacance n'a cessé d'augmenter dans le parc résidentiel jurassien, malgré une croissance démographique, certes modérée mais réelle.
Le travail présenté ici, tente de mieux cerner ces évolutions, de les quantifier et de les caractériser en regardant notamment les dynamiques de peuplement et de développement résidentiel qui s'y associent.
A travers cette note, c'est un pan de l'évolution du département qui est dressé, tendant vers une meilleure compréhension de phénomènes spatiaux essentiels à garder à l'esprit lors des étapes de réflexions préalables à la construction de politiques du logement.
En espérant que cette modeste contribution puisse être partagée et réutilisée par le plus grand nombre.
L'équipe SIG et OOTJ
Conseil Général Jura

Le département du Jura est touché par la vacance

En 2010, le taux de vacance résidentielle est supérieur à la moyenne nationale (8.55 % pour le jura contre 6.9 en France métropolitaine). Cela s'explique en partie par une croissance démographique moindre et un développement résidentiel légèrement plus important.

Pour le département, le nombre de logements vacants pour 100 habitants est en moyenne de 4.7 (contre 3.9 en Franche-Comté) alors qu'il était de 3.3 en 1999.

Les seize communes de plus de 2000 habitants (38 % de la population) ont connu une augmentation de leur vacance résidentielle entre 1999 et 2010, excepté Les Rousses. Parmi elles, sept ont un indicateur « logements vacants/100 habitants » très défavorable (Lons, Moirans, Arbois, Saint-Amour, Saint-Claude, Morez et Salins), quatre se trouvent dans la moyenne (Montmorot, Saint-Lupicin, Dole et Les Rousses) et trois bénéficient d'une position confortable (Morbier, Tavaux et Damparis).

Le département du Jura est soumis à une forte vacance résidentielle. Cette vacance est le fruit de quatre facteurs principaux :

- Inadéquation entre la construction de logements et les tendances démographiques.
- Le parc vacant ne correspond pas (ou peu) aux exigences résidentiels des migrants
- L'inflation normative, en matière d'habitat, empêche la réintégration sur le marché locatif de certains logements vacants du parc privé
- On constate un manque de stratégie en matière d'habitat et de développement résidentiel.

Une des difficultés lorsque l'on parle de consommation des espaces, c'est de pouvoir identifier le poids des activités dans cette consommation. *Est-ce que les zones d'activités, commerciales sont plus utilisatrices et consommatrices d'espace? Quelle est réellement cette consommation?...*

Pour appréhender ce phénomène, le comité technique a souhaité tout d'abord faire le point des données et des méthodes existantes.

L'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté a apporté sa contribution à ces échanges en présentant la base de données géographique économique (BaDGE) de Franche-Comté. Il s'agit d'un inventaire déclaratif des surfaces destinées aux activités disponibles en zones d'activités (par les collectivités). Dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques de développement, l'objectif de cette base est d'apporter des données le plus à jour afin d'optimiser l'utilisation foncière voire immobilière destinées au développement économique sans forcément utiliser de nouvelles surfaces.

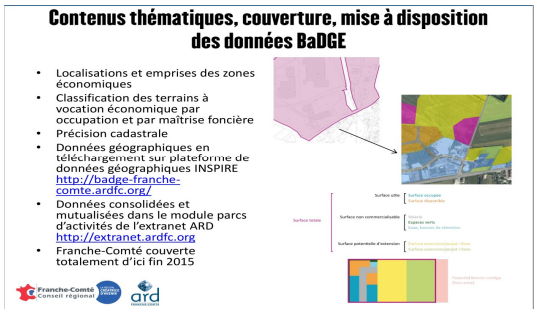

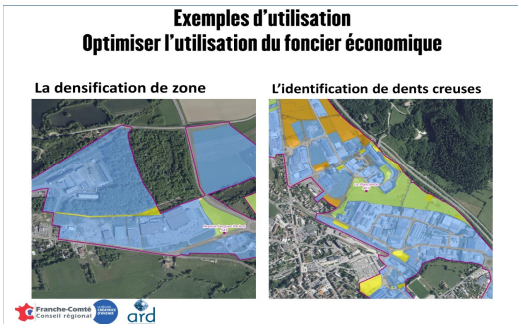

Cette base est un outil intéressant, que l'on pourra après sa mise à jour finalisée en 2015, utiliser dans le cadre de l'observatoire afin d'apporter des éléments complémentaire à nos travaux et de réflexion pour les territoires.

Les travaux sur les activités, ont mené le CEREMA a faire un état des lieux sur d'autres départements et région, des méthodes mises en place autour de l'occupation du sol par l'activité et des observatoires existants.

Cet échange a permis de mettre en avant des priorités à étudier :

- Bien définir ce qu'est l'activité, la zone d'activité
- Avoir des données sur les surfaces disponibles dans l'ensemble de ces zones recensées
- Recenser les surfaces non aménagées en projet court/moyen et long terme
- Croiser ces surfaces ARD et celles inscrites dans les documents d'urbanisme depuis longtemps
- Recenser les bâtiments libres

L'objectif dans l'année 2014, était également d'aborder le foncier par la thématique agricole. La chambre d'agriculture du Jura, mais également la DRAAF de Franche-Comté traite ce thème et la problématique de la consommation du foncier.

La DRAAF (direction régionale d'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) en copilote avec la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) avec l'appui du CEREMA travaillent actuellement sur **la consommation du foncier agricole en Franche-Comté**. Il s'agit là d'une étude de niveau régionale, qui a pour objectif d'estimer quantitativement les surfaces agricoles qui changent d'utilisation sur une période donnée (2006-2013), en croisant différentes bases de données.
Cette méthode utilise :

- le RPG (registre parcellaire graphique) issu des déclarations PAC des exploitants agricoles sur 2006-2013
- Le CVI (casier viticole informatisé) de 2009-2013 pour les surfaces de vignes
- La BD topo 2010 pour avoir les bâtis, infrastructures…
- MAJIC 2011, base du cadastre pour les terrains à bâtir, et parcelles avec local
- La BD parcellaire de 2010 et 2012

Etude finalisée en juin 2015

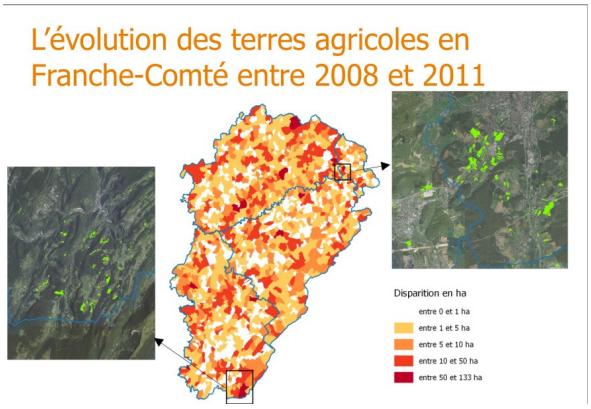

La chambre d'agriculture du Jura a présenté les types de prestations qu'elle propose aux territoires en terme de :

- diagnostic agricole (état des lieux)
- Prospective de territoire (dynamique, atouts, contraintes liés à l'agriculture)

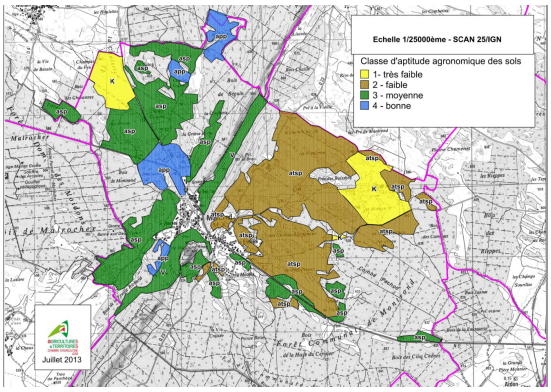

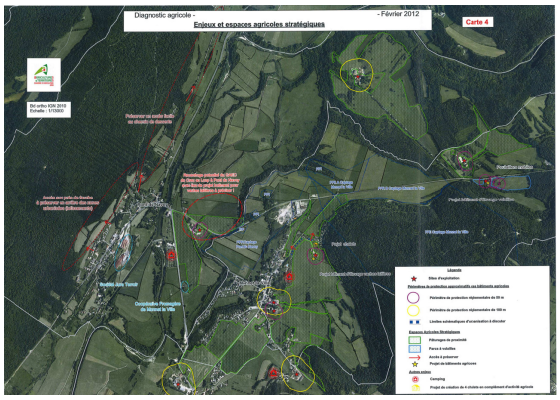

Ces études peuvent être réalisées dans le cadre d'un document d'urbanisme, d'une planification. Dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement du territoire, de problématiques environnementales (captages, contrats de rivière…),

les publications de l'observatoire

Dans le cadre de ces travaux, la DDT a proposé une nouvelle publication de l'observatoire pouvant être reproductible sur l'ensemble des territoires et présentant les premières données issues des méthodes testées par le CEREMA de Picardie. Certains indicateurs ont été retenus pour agrémenter cette publication et répondent aux priorités des partenaires. Ils ne sont pas exhaustifs, et pourront être complétés, peaufinés au fur et à mesure des travaux.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU JURA

OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

JUILLET 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR

Corine land cover 2006 : occupation du territoire jurassien

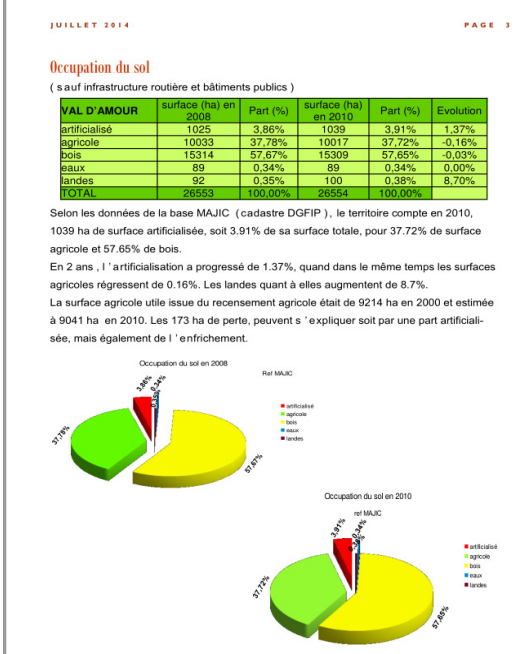

JUILLET 2014 PAGE 3

Occupation du sol

(sauf infrastructure routière et bâtiments publics)

VAL D'AMOUR	surface (ha) en 2008	Part (%)	surface (ha) en 2010	Part (%)	Evolution
artificialisé	1025	3,86%	1039	3,91%	1,37%
agricole	10033	37,78%	10017	37,72%	-0,16%
bois	15314	57,67%	15309	57,65%	-0,03%
eaux	89	0,34%	89	0,34%	0,00%
landes	92	0,35%	100	0,38%	8,70%
TOTAL	26553	100,00%	26554	100,00%	

Selon les données de la base MAJIC (cadastre DGFIP), le territoire compte en 2010, 1039 ha de surface artificialisée, soit 3.91% de sa surface totale, pour 37.72% de surface agricole et 57.65% de bois.

En 2 ans, l'artificialisation a progressé de 1.37%, quand dans le même temps les surfaces agricoles régressent de 0.16%. Les landes quant à elles augmentent de 8.7%.

La surface agricole utile issue du recensement agricole était de 9214 ha en 2000 et estimée à 9041 ha en 2010. Les 173 ha de perte, peuvent s'expliquer soit par une part artificialisée, mais également de l'enfrichement.

Occupation du sol en 2008

Ref MAJIC

artificialisé
agricole
bois
eaux
landes

Occupation du sol en 2010

ref MAJIC

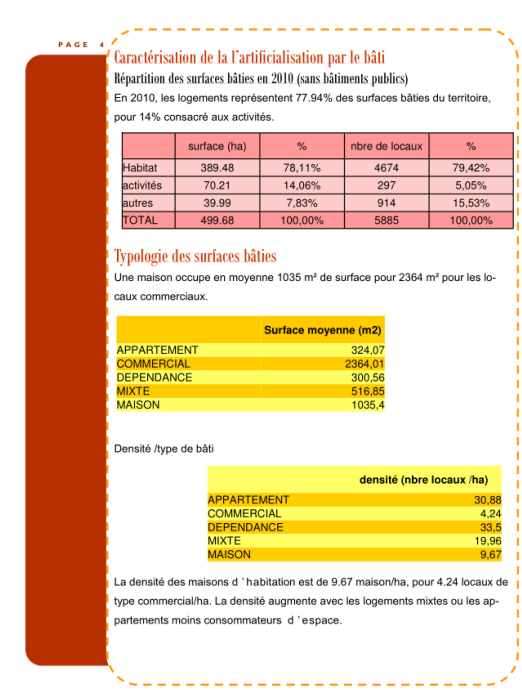

PAGE 4

Caractérisation de la l'artificialisation par le bâti

Répartition des surfaces bâties en 2010 (sans bâtiments publics)

En 2010, les logements représentent 77.94% des surfaces bâties du territoire, pour 14% consacré aux activités.

	surface (ha)	%	nbre de locaux	%
Habitat	389.48	78,11%	4674	79,42%
activités	70.21	14,06%	297	5,05%
autres	39.99	7,83%	914	15,53%
TOTAL	499.68	100,00%	5885	100,00%

Typologie des surfaces bâties

Une maison occupe en moyenne 1035 m² de surface pour 2364 m² pour les locaux commerciaux.

	Surface moyenne (m2)
APPARTEMENT	324,07
COMMERCIAL	2364,01
DEPENDANCE	300,56
MIXTE	516,85
MAISON	1035,4

Densité /type de bâti

	densité (nbre locaux /ha)
APPARTEMENT	30,88
COMMERCIAL	4,24
DEPENDANCE	33,5
MIXTE	19,96
MAISON	9,67

La densité des maisons d'habitation est de 9.67 maison/ha, pour 4.24 locaux de type commercial/ha. La densité augmente avec les logements mixtes ou les appartements moins consommateurs d'espace.

OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

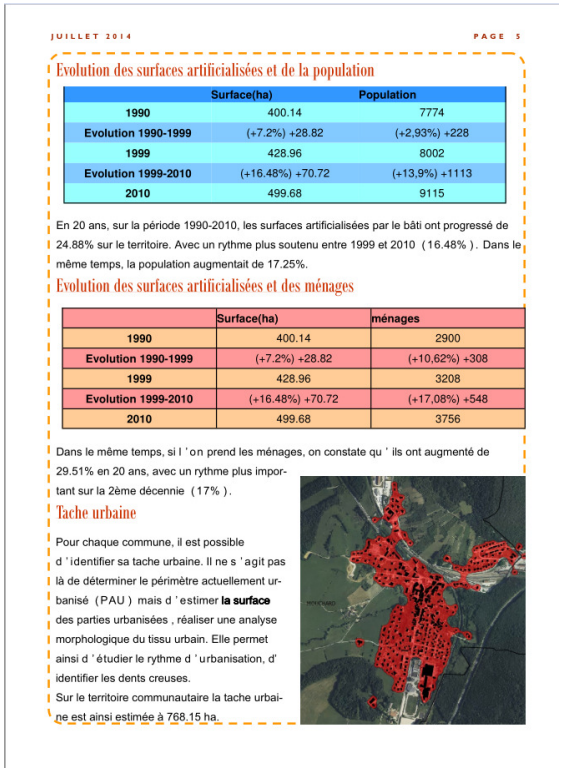

JUILLET 2014 PAGE 5

Evolution des surfaces artificialisées et de la population

	Surface(ha)	Population
1990	400.14	7774
Evolution 1990-1999	(+7.2%) +28.82	(+2,93%) +228
1999	428.96	8002
Evolution 1999-2010	(+16.48%) +70.72	(+13,9%) +1113
2010	499.68	9115

En 20 ans, sur la période 1990-2010, les surfaces artificialisées par le bâti ont progressé de 24.88% sur le territoire. Avec un rythme plus soutenu entre 1999 et 2010 (16.48%). Dans le même temps, la population augmentait de 17.25%.

Evolution des surfaces artificialisées et des ménages

	Surface(ha)	ménages
1990	400.14	2900
Evolution 1990-1999	(+7.2%) +28.82	(+10,62%) +308
1999	428.96	3208
Evolution 1999-2010	(+16.48%) +70.72	(+17,08%) +548
2010	499.68	3756

Dans le même temps, si l'on prend les ménages, on constate qu'ils ont augmenté de 29.51% en 20 ans, avec un rythme plus important sur la 2ème décennie (17%).

Tache urbaine

Pour chaque commune, il est possible d'identifier sa tache urbaine. Il ne s'agit pas là de déterminer le périmètre actuellement urbanisé (PAU) mais d'estimer **la surface** des parties urbanisées, réaliser une analyse morphologique du tissu urbain. Elle permet ainsi d'étudier le rythme d'urbanisation, d'identifier les dents creuses.

Sur le territoire communautaire la tache urbaine est ainsi estimée à 768.15 ha.

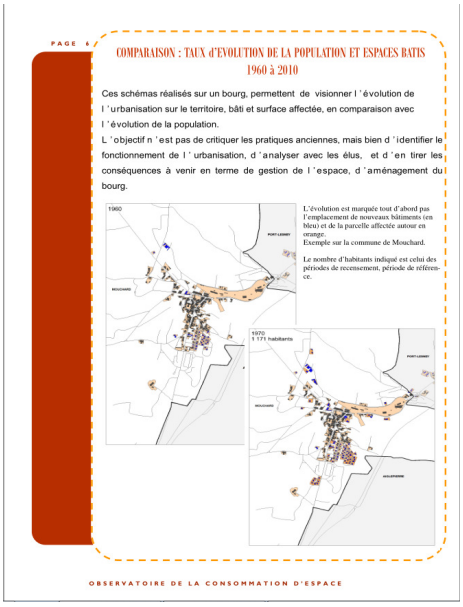

PAGE 6

COMPARAISON : TAUX d'EVOLUTION DE LA POPULATION ET ESPACES BATIS 1960 à 2010

Ces schémas réalisés sur un bourg, permettent de visionner l'évolution de l'urbanisation sur le territoire, bâti et surface affectée, en comparaison avec l'évolution de la population.

L'objectif n'est pas de critiquer les pratiques anciennes, mais bien d'identifier le fonctionnement de l'urbanisation, d'analyser avec les élus, et d'en tirer les conséquences à venir en terme de gestion de l'espace, d'aménagement du bourg.

1960

1970
1 171 habitants

L'évolution est marquée tout d'abord pas l'emplacement de nouveaux bâtiments (en bleu) et de la parcelle affectée autour en orange.
Exemple sur la commune de Mouchard.

Le nombre d'habitants indiqué est celui des périodes de recensement, période de référence.

OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

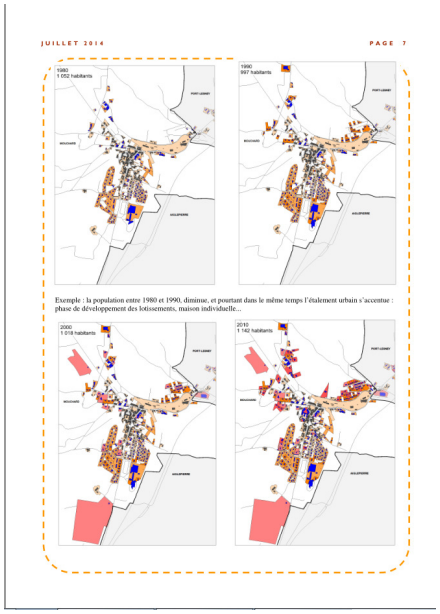

JUILLET 2014 PAGE 7

1980
1 052 habitants

1990
997 habitants

Exemple : la population entre 1980 et 1990, diminue, et pourtant dans le même temps l'étalement urbain s'accentue : phase de développement des lotissements, maison individuelle...

2000
1 018 habitants

2010
1 142 habitants

L'ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE (base donnée RADGE-ARD)

Exemple de cartographie des zones sur le territoire

Le territoire compte 6 zones (artisanale-commerciale et industrielle), pour une surface totale de 54.9 ha. 31.9 ha de surface utile, et 29.81 ha de surface occupée.
En 2014, il reste 2.09 ha disponible immédiatement (-6 mois) et 16 ha pour un projet à moins de 3 ans. Le taux de remplissage est de 93%. 20 établissements sont installés et portent 551 emplois.

Les infrastructures

A partir de la BD Topo, il a été possible d'estimer les surfaces occupées par les infrastructures routières, soit 387 ha. Elles représenteraient ainsi environ 1.42% de la surface du territoire.

Surface agricole utile (SAU) : ensemble des terres utilisées par une exploitation agricole – terres cultivées, pâturages, jachères, cultures sous abri, surfaces toujours en herbe, cultures permanentes (vignes, vergers).

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DU JURA

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Jacky ROCHE

Réalisation étude et mise en page : Florence NERET
Dossier suivi par la Mission Développement Durable –03-84-86-81-84

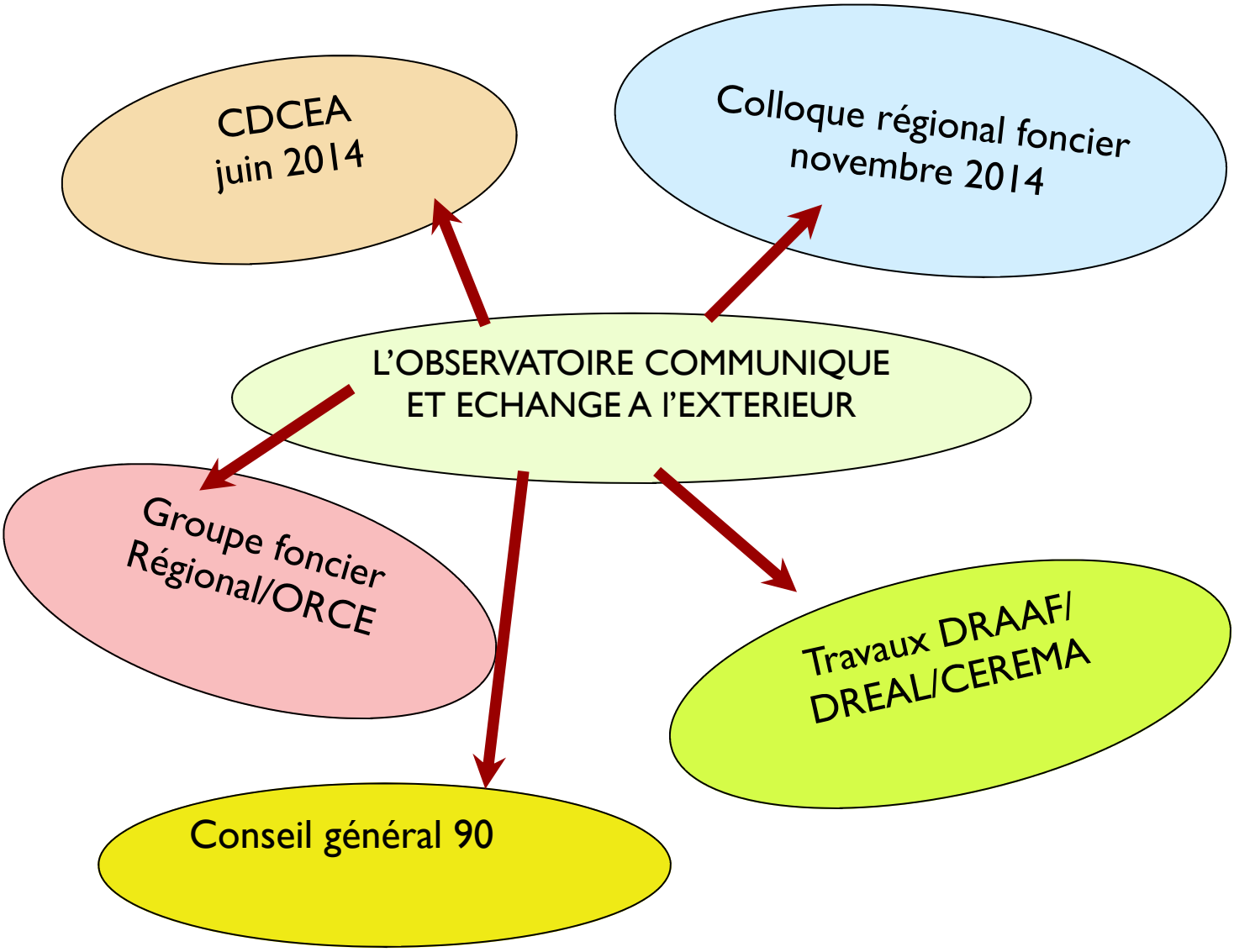

2015, Réflexion d'études

- Croisement étude de l'observatoire des lotissements et données du conseil départemental
- Définir des indicateurs, éléments de traduction identiques pour le Jura que chaque territoire pourra s'approprier et reproductibles (cohérence méthodologique)
- Retravailler sur l'étude des infrastructures et typologie
- Sensibiliser les collectivités à travailler en lien avec l'observatoire
- Nouvelle présentation de l'ARD suite à le mise à jour de BaDGE (avril 2015)
- Analyse des enjeux des terres agricoles (travaux ThéMa, DRAAF) que peut-on mettre en place pour analyser cet indicateur?
- Évolution CDCEA/CDPENAF quelles évolutions, quelles conséquences?
- Recensement de la population 2012, quelles conséquences sur la thématique des surfaces artificialisées durant cette période.
- Étude de la consommation des espace par la DRAAF à tester sur le Jura et certains territoires.
- Expérimenter sur le Revermont et Jura Nord l'approche paysagère (CAUE)
- Faire évoluer et enrichir les livrets EPCI sur les données

OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Jacky ROCHE

COMITE DE REDACTION : Florence NERET, Joël CULAS, Pascal BERTHAUD

CREDITS PHOTOS : Florence NERET,

COMITE DE RELECTURE : les membres du COTECH de l'observatoire

MISE EN PAGE : Florence NERET

Contact : DDT du Jura- Mission Développement Durable—03-84-86-81-44